**COMMUNE DE BRANTOME EN PÉRIGORD**

**AVIS ENQUETE PUBLIQUE**

**Projet d’aliénation de sections de 3 chemins ruraux**

**aux lieux dits « Le Gilet » «Le Taboury » « Le Temple » à Sencenac Puy de Fourches**

**(Arrêté du 14 septembre 2021)**

L’enquête publique se déroulera du Mardi 19 octobre 2021 à 9h au Jeudi 04 novembre 2021 à 16h, à la mairie de Brantôme en Périgord siège de l’enquête publique. Le Public pourra consulter le dossier aux jours et heures habituels d’ouverture de la mairie.

M. Georges ESCLAFFER est désigné commissaire enquêteur. Il recevra le public en Mairie annexe de Sencenac puy de Fourches le Mardi 19 octobre 2021 de 14h à 15h et le Jeudi 04 novembre 2021 de 15h à 16h.

Les observations pourront être : consignées sur les registres d’enquêtes déposés en Mairies ou adressées en mairie à M. le Commissaire Enquêteur, qui les annexera aux registres soit par courrier à l’adresse : Mairie de Brantôme en Périgord Boulevard Charlemagne 24310 Brantôme en Périgord, soit par courriel à : [mairie@brantomeenperigord.fr](mailto:mairie@brantomeenperigord.fr)